



# **RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2022**

Zone Industrielle du Port B.P 6022 Lomé - TOGO Tél. : +228 22 71 27 84 Email : [info@asozof.org](mailto:info@asozof.org) [www.asozof.org](http://www.asozof.org)

## **INTRODUCTION**

L'Association des Sociétés de Zone Franche (ASOZOF) est une organisation patronale qui regroupe les chefs d'entreprises agréées au statut de Zone Franche. Elle a pour mission principale la défense des intérêts collectifs et individuels de ses membres. Elle compte aujourd'hui une soixante dizaine d'entreprises qu'on peut classer selon la typologie suivante : PLASTURGIE, HABILLEMENT ET CONFECTION, AGROALIMENTAIRE, COSMETIQUE, INDUSTRIE METALLIQUE, BOIS, INDUSTRIE MECANIQUE, PRODUITS PHARMACEUTIQUES, SERVICES, etc.

L'ASOZOF est un partenaire de l'Etat en tant qu'outil de création d'emplois et de richesse. Elle contribue à la recherche de solutions aux problèmes qui concernent, non seulement la Zone Franche industrielle, mais aussi le secteur privé dans son ensemble, les entreprises et les travailleurs.

Depuis 2011 par son adhésion, l'ASOZOF est membre du Conseil National du Patronat (CNP-TOGO), lui-même membre fondateur de la Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique de l'Ouest (FOPA) depuis 1996. Il est aussi membre de la Business Africa et de l'Organisation Internationale des Employeurs.

Le Conseil d'Administration de l'ASOZOF est composé de :

- **M. ADODO Dahouè Kossi, Président ;**
- **M. BADREDDINE Mohamed, Vice-président chargé du Dialogue social ;**
- **M. METAIREK Hussein, Vice-président chargé des Actions sociales ;**
- **Mme BORONBOSSOU Pyalou, Secrétaire Générale ;**
- **Mme OSAADU Emelia, Trésorière Générale ;**
- **M. RIGAUX Emmanuel, Conseiller ;**
- **M. KUDJOH Julien, représentant de M. LEE, Conseiller ;**
- **M.TAMEGNON Coami, Conseiller.**

Les activités 2022 de l'ASOZOF ont été fortement marquées par les revendications salariales des organisations syndicales de la zone franche face à la vie chère.

L'ASOZOF a également participé à d'autres activités de développement dont les plus importantes sont évoquées dans ce rapport.

Le présent rapport d'activités s'articule autour des points suivants :

## **I) GOUVERNANCE**

**II°) EVENEMENTS AYANT UNE IMPORTANCE SIGNIFICATIVE**

**III°) SERVICES RENDUS AUX MEMBRES**

**IV°) REPRESENTATION DE L'ASOZOF**

**V°) FORMATION**

**VI°) ŒUVRES SOCIALES**

**I°) GOUVERNANCE**

### **1) Assemblée Générale**

- L'ASOZOF a siégé en Assemblée Générale Ordinaire le 30 Mars 2022. Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion sont :
  - Examen et adoption du rapport moral ;
  - Examen et adoption du rapport d'activités ;
  - Examen et adoption du rapport financier ;
  - Résolutions ;
  - Quitus ;
  - Examen et vote du budget 2022.
  
- L'ASOZOF a siégé en Assemblée Générale Ordinaire le 30 Septembre 2022. Au cours de cette session, elle s'est penchée sur l'examen de la lettre revendicative adressée par les délégués syndicaux au Président de l'ASOZOF.

### **2) Conseil d'Administration**

- Le 15 Juillet 2022, l'ASOZOF a tenu une réunion du conseil d'administration. Les points de l'ordre du jour sont :
  - Echanges sur la situation économique des entreprises ;
  - Examen de la lettre adressée par les délégués syndicaux au Président de l'ASOZOF ;
  - Préparation de l'assemblée générale relative à la lettre des délégués (date à déterminer) ;

- Présentation du livre bleu de la Zone Franche.

- Le 30 Août 2022, l'ASOZOF a tenu une réunion du conseil d'administration avec la SAZOF. Elle avait pour Objet : « *Présentation des risques d'incendie dans les entreprises de Zone Franche : Réunion préparatoire* »
- Le 07 Octobre 2022, l'ASOZOF a tenu une réunion du conseil d'administration avec les délégués syndicaux de la Zone Franche. Elle avait pour objet la « *Communication des conclusions de l'Assemblée Générale du 30 Septembre aux délégués syndicaux de la Zone Franche* ».
- Le 11 Novembre le Conseil d'Administration a tenu une réunion avec le Conseil National du Patronat (CNP)-Togo au siège de cette organisation patronale. Elle avait pour Objet : Echanges sur le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti).

### 3) Activités du Président

#### Rencontres

<i>DATE</i>	<i>DELEGATION</i>	<i>OBJET</i>
14 Février 2022	Le Président assisté du Directeur Exécutif	A reçu à Davié, dans son entreprise NOSITO, M. IMED, un opérateur économique tunisien en provenance de Tunisie. Il est membre du Patronat tunisien, et plus précisément de la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT).

24 février 2022	Le Président assisté de Mme. la Trésorière Générale et du Directeur Exécutif	Participation à l'Assemblée Générale Elective du CNP-Togo. Le Président a été réélu pour un nouveau mandat de 5 ans au poste de Vice-Président chargé de la Zone Franche, de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.
Du 27 mai au 11 juin 2022	Le Président	Participation à la 110 <sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail : les représentants de 187 Etats membres de l'OIT ont discuté des questions relatives au monde du travail que sont : la sécurité santé au travail, l'apprentissage, et l'économie sociale et solidaire, points inscrits à l'agenda de la rencontre.
5 juillet 2022	Le Président	A reçu, à leur demande pour la collecte de données, les consultants qui élaborent le rapport sur la « Cartographie des acteurs, des résultats et des besoins en recherche-innovation ».
25 Juillet 2022	Le Président assisté du Directeur Exécutif	Rencontre avec une mission de la CNUCED sur l'Examen de la Politique d'Investissement (EPI) du Togo au Ministère de la Promotion de l'Investissement
30 août 2022	Le Président	A l'invitation de Mme. La Ministre de la Promotion de l'Investissement, a participé au lancement officiel du Rapport Economique YEARBOOK TOGO 2022-2023 au Ministère de la Promotion de l'Investissement
19 au 20 Octobre 2022	Le Président	Participation à l'Organisation d'un forum commercial et des affaires au bénéfice des pays

		francophones d'Afrique de l'ouest et du centre, membres du Commonwealth à Londres
18 novembre 2022	En l'absence du Président, Le Vice-Président assisté de Mme. La Trésorière Générale et du représentant de M LEE, Conseiller	Participation à l'Assemblée Générale Ordinaire du CNP sur la vie chère et l'augmentation du SMIG
13 au 16 décembre 2022	Le Président	Représentation du CNP-Togo à Abidjan, à la 37 <sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration du Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC), suivi de la cérémonie de remise des diplômes aux Auditeurs du Centre à Abidjan.

## II) EVENEMENTS AYANT UNE IMPORTANCE SIGNIFICATIVE

Deux événements d'importance significative ont marqué l'exercice 2022 : en premier lieu, la réélection du Président de l'ASOZOF au poste de Vice-Président du Conseil National du Patronat du Togo ; en second lieu, la « Prime Vie Chère ».

- Lors de l'Assemblée Générale électorale du Conseil National du Patronat (CNP) Togo tenue le 24 février 2022 à GOLDEN PLAZZA, le Président de l'ASOZOF a été réélu sans surprise par les associations professionnelles membres du Patronat pour un nouveau mandat de 5 ans. La confiance qui lui a été renouvelée s'est accrue, et ses responsabilités se sont étendues. De Vice-

Président chargé de la Zone Franche qu'il était, il est devenu Vice-Président chargé de la Zone Franche, de l'Industrie, des Mines et de l'Energie. En conséquence, ses contributions embrassent désormais plusieurs aspects de la vie des entreprises, du climat des affaires et des relations Etat-secteur privé, en même temps que ses obligations vont grandissant. Ceci confère encore plus de visibilité à l'ASOZOF.

- L'exercice 2022 de l'ASOZOF a été aussi marqué par l'adoption d'une prime pour soutenir les travailleurs de Zone Franche et leur témoigner de la solidarité. Cette prime est dénommée « Prime Vie chère », et fait suite aux revendications sociales des centrales syndicales face à la vie chère. En effet, devant la montée des prix du carburant, du transport, du gaz, du loyer, du manger, les délégués syndicaux ont saisi par lettre le Président de l'ASOZOF en vue d'une augmentation salariale tenant compte de ces facteurs. Pour répondre à leur demande et leur témoigner de la solidarité, l'Assemblée Générale des entreprises a décidé d'accorder à chaque travailleur une prime dénommée « Prime Vie Chère » de cinq mille (5.000) francs CFA à compter de fin octobre 2022. Le principe retenu est que cette prime disparaisse dès l'augmentation du SMIG en discussion entre les partenaires sociaux. Des courriers ont été envoyés à l'OTR et à la CNSS afin que cette prime ne soit pas imposée.

### **III') SERVICES RENDUS AUX MEMBRES**

- La première semaine du mois de janvier a été marquée par le changement de nomenclature douanière pour les sociétés de Zone Franche. Les sociétés n'ayant pas été informées de ce changement, ont vu, non seulement leurs dossiers systématiquement rejetés, mais aussi leurs activités perturbées...

Saisie de cette situation, l'ASOZOF a donc eu des séances de travail avec l'OTR-Zone Franche notamment son service « Visite et Vérification », en présence ou non des entreprises, celles-ci devant se conformer aux nouvelles exigences...

- Le problème d'un transitaire unique ou maximum deux transitaires pour chaque entreprise a été soulevé. L'objectif de cette limitation de transitaire, c'est un meilleur apurement des dossiers. Une liste d'entreprises dont les transitaires n'ont pas totalement soldé leurs comptes auprès de l'OTR nous a été montrée. A ce propos, l'ASOZOF

a proposé que l'OTR-Zone Franche initie une réunion avec les entreprises et leurs transitaires pour tirer au clair cette situation.

- Suite à l'incendie intervenue à PLASTICA le 31 décembre 2021 vers 13 heures, l'ASOZOF a porté assistance à ladite société en se rendant sur les lieux pour constater que ce sont les matières recyclées qui avaient surtout pris feu. Les causes de l'incendie demeurent inconnues...Les dégâts sont considérables mais couverts par l'assurance.
- Le 7 janvier 2022, l'ASOZOF a saisi d'un mémorandum Madame la Ministre de la Promotion de l'Investissement sur le double sujet de l'éclairage public et de l'éclairage des rues dans la zone industrielle.
- Le 10 mars 2022, l'ASOZOF a pris part à une réunion initiée par la société TOM & OMA à l'Hôtel Robinson Plage. L'objet de cette rencontre était d'étudier la possibilité de s'unir pour le financement des travaux de réparation de la route qui quitte la Nationale 2 au niveau du rond-point RAMATOU pour aller à RAMATOU en passant devant ORYX. Les riverains de la voie avaient pris part à la réunion.
- Le 10 mars 2022, suite au refus de la société PLASTICA d'ouvrir ses portes à la CEET pour des contrôles non convenus, celle-ci s'est vu obligée de casser les murs de la société afin d'avoir accès à ses installations. PLASTICA s'est vu priver de courant électrique pendant quelques heures. Saisie de cette situation, l'ASOZOF a assisté PLASTICA auprès de la direction générale de la CEET et celle de l'ARSE pour pacifier les relations tendues entre les deux partenaires. La CEET a manqué de pédagogie en n'expliquant pas d'avance à l'opérateur économique ce qu'elle voulait faire, à savoir poser des comptages MT (20KV) à titre de mesure contradictoire à partir des cellules IM...Le DG de la société POLYPACK qui a reçu une lettre de la CEET l'informant d'un prochain contrôle dans sa société a pris part aux discussions afin de prévenir les d'éventuelles incompréhensions avec la CEET. Deux mémorandums ont été envoyés à la CEET et à l'ARSE.
- Sous l'égide du Président, une dizaine d'entreprises du secteur plastique s'est réunie au siège de l'ASOZOF le 17 mars 2022 pour échanger sur leurs difficultés. En effet, les prix des matières premières ont plus que doublé et des stocks importants de production restent entassés dans les magasins. A cela s'ajoute la concurrence des sachets et emballages plastiques qui pénètrent le marché togolais en provenance du Ghana et via le PAL. En conséquence, un mémorandum a été adressé au Ministre de

l'Economie et des Finances pour lui demander de faire baisser la valeur de référence des produits fabriqués au Togo à 150 FCFA.

- Au cours des mois de mars -avril, l'ASOZOF a assisté la société ALPHA COMMODITIES dans le cadre de son agrément pour l'exportation du soja ; au titre des démarches administratives, elle a rencontré le Ministère de l'agriculture et celui de l'industrie.
- Le 20 avril 2022, face aux coupures intempestives du courant électrique, malgré l'existence d'une plateforme créée entre la CEET et l'ASOZOF pour échanger et être informés d'avance sur le planning des coupures, l'ASOZOF a saisi le Président du Conseil National du Patronat afin que des solutions soient trouvées pour permettre aux sociétés de fonctionner normalement.
- Sur instruction de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2022, et avec la facilitation du Président du Conseil National du Patronat, le Directeur Exécutif de l'ASOZOF a été reçu par le Commissaire Général de l'OTR le 26 octobre 2022 pour faire le suivi de la lettre que le Président de l'ASOZOF a adressée au Commissaire Général. Un comité a été mis en place par le Commissaire Général pour étudier la non-imposition de la « Prime Vie Chère » de l'ASOZOF.
- L'ASOZOF a également fait le suivi de la lettre envoyée à la CNSS sur la demande de non-imposition de la « Prime Vie Chère. »
- Début juillet 2022, l'ASOZOF a été saisie par toutes les sociétés de zone franche locataires chez le Port Autonome de Lomé. L'objet de cette saisine, c'est l'augmentation des loyers du Port passant de 400F à 1000 FCFA. L'ASOZOF a saisi du dossier le Conseil National du Patronat qui a saisi à son tour le Ministre de l'Economie Maritime pour une réduction de moitié cette augmentation. Après de longs mois de négociation, le Port a revu les loyers à la baisse ; au lieu de 1000 F, ils sont passés à 700 F.
- Sur recommandation de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2022, et après le partage d'expériences de SIVOP au cours de ladite réunion, le Directeur Exécutif a été reçu en octobre 2022 par le Chef de Personnel de SIVOP, puis la société GRAS SAVOYE pour une meilleure compréhension des prestations d'assurances maladie offertes par ce courtier d'assurances. Deux réunions ont donc eu lieu au siège de GRAS SAVOYE. Le Directeur Exécutif a mis à la disposition des chefs d'entreprises, sur la plateforme du groupe WhatsApp de l'ASOZOF, les prestations proposées par celle-ci.

- Le 7 octobre 2022, à l'issue de la signature du procès-verbal de la rencontre du Conseil d'Administration de l'ASOZOF avec le Collectif des Syndicats de la Zone Franche (COSYNTRAZOFT) sur la vie chère, et face au harcèlement des délégués syndicaux, l'ASOZOF n'a cessé de les calmer quant à la mise en œuvre effective de la « Prime vie chère » par les patrons.
- Depuis le mois d'octobre à ce jour, les sociétés sont confrontées à un problème de transferts de devises. Les coûts des transferts ont grimpé passant de 3% à 7 ou 9%. Ceci paralyse les activités. Saisie du dossier, l'ASOZOF a échangé avec certaines banques dont ORABANK. Les réseaux sociaux ont même partagé l'information selon laquelle il n'y a plus de devises... L'ASOZOF a saisi la BCEAO qui explique qu'il y a des devises à la BCEAO et que lorsque le dossier est complet, l'entreprise peut saisir la BCEAO d'une demande de couverture, auquel cas, les taux ne sont plus élevés. Un mémorandum a été adressé au Président du Patronat qui a rencontré la BCEAO le jeudi 22 décembre pour trouver des solutions à cette situation. Il est question d'adresser les taux « prohibitifs » des banques commerciales qui sapent la compétitivité des entreprises, puis d'envisager dans une réflexion la nécessité pour les entreprises d'avoir des comptes en devises, comme c'était le cas sous la loi du 18 septembre 1989 portant statut de zone franche de transformation pour l'exportation.
- Le 20 décembre 2022, suite à la réduction du délai de franchise de 8 à 4 jours par TOGO TERMINAL, et du paiement des frais de détention dès le 5<sup>e</sup> jour à son profit, l'ASOZOF a assisté la société PLASTICA à TOGO TERMINAL ; alors qu'un rendez-vous avait été pris par les transitaires de PLASTICA, ASOZOF et PLASTICA n'ont pas été reçues ; cette situation a été portée à la connaissance du Président du Patronat dans un mémorandum qui lui a été adressé en date du 22 décembre 2022 pour une rencontre avec le Directeur Général de TOGO TERMINAL...

#### **IV°) REPRESENTATION DE L'ASOZOF : Economie - Finances - Climat des affaires**

- Le 14 Février 2022, le Directeur Exécutif de l'ASOZOF, a conduit M. IMED, un opérateur économique tunisien et membre du Patronat tunisien en prospection au Togo, rencontrer le Président du Patronat. Le même jour, le Directeur Exécutif l'a ensuite amené

rencontrer le Directeur du Centre de Formalités des Entreprises (CFE).

- Le 29 Mars 2022, l'ASOZOF a participé à la première session de l'année 2022 du Conseil de concertation entre l'Etat et le Secteur Privé sur le thème : « Faire de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF), un levier pour la transformation structurelle de l'économie Togolaise. » Les échanges se sont déroulés à l'hôtel 2 Février.
- Le 21 Avril 2022, l'ASOZOF a participé à une séance de travail avec le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale à l'hôtel Sancta Maria. L'objet de cette séance était « *la mise en place d'un cadre de collaboration entre les Universités, les centres de recherche et le secteur privé au Togo* ».
- Le 29 Avril 2022, l'ASOZOF a pris part à la cérémonie de célébration de l'Anniversaire de l'Autorité Nationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (ANIAC-Togo) qui a été marquée par des communications et des conférences à l'intention des étudiants du Département de Chimie et de l'Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (ESTBA) à l'Université de Lomé.
- Du 11 au 13 mai 2022, à Kpalimé, l'ASOZOF a participé à l'atelier de validation du rapport sur la Politique Nationale du Développement du Commerce (PNDC) sous l'égide du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale.
- Le 6 mai 2022, l'ASOZOF a participé à la réunion de cadrage de la mission d'élaboration de la stratégie de renforcement des capacités des acteurs de la commande publique.
- Du 10 au 11 Août 2022, l'ASOZOF a participé à une séance de validation des questionnaires d'enquêtes au siège de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) à Lomé. L'objet de cette séance était « *Mission d'élaboration de la stratégie de renforcement des acteurs de la commande publique.* »
- L'ASOZOF a participé à plusieurs séances de travail organisées par l'ARCOP à son siège sur la validation des questionnaires et guides

d'entretien en vue du renforcement des acteurs de la commande publique.

- Du 12 au 13 Septembre 2022, l'ASOZOF a pris part à la Mission Economique Multisectorielle au Togo. L'événement s'est déroulé à l'hôtel 2 Février, et marqué par la présence d'une forte délégation d'hommes d'affaires tunisiens.
- Le 03 Novembre 2022, l'ASOZOF a pris part à la cérémonie officielle de lancement de la troisième édition du « Mois du Consommer Local » organisé par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale sous le thème : « Consommation des produits locaux, facteur des investissements en faveur des Très Petites et Moyennes Entreprises ». La cérémonie s'est déroulée au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé.
- Le 18 Novembre 2022, l'ASOZOF a pris part à l'Assemblée Générale Ordinaire du CNP au siège de l'organisation patronale. Elle avait pour objet : Etude de l'apport du CNP-Togo au problème de la vie chère ; Etat d'avancement des démarches pour la construction du siège ; Information relative à l'organisation de la nuit du Patronat ; Budget CNP-Togo 2023 ; Proposition de réalisation d'un Forum des Entreprises et des Territoires du 18 au 20 Avril 2023 (à mettre au programme des activités 60 ans du CNP-Togo) ; Nomination des membres du comité d'Ethique.
- Le 21 Novembre 2022, à l'invitation de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, l'ASOZOF a pris part à une rencontre d'échanges avec le Cabinet CROWE TG Icaaf dont la CCIT s'est attachée les services en vue de l'élaboration en cours du plan stratégique de la CCI-Togo.
- Du 24 au 25 Novembre, l'ASOZOF a participé à la dernière réunion des pôles Thématiques de l'exercice 2022 de la Coalition Nationale pour l'Emploi des Jeunes (CNEJ) à Agora Senghor, Paroisse Universitaire de Lomé.

- Le 30 Novembre 2022, l'ASOZOF a pris part à l'atelier de validation du rapport de l'étude de faisabilité du projet FACT Center Lomé et Kara à la Présidence de l'Université de Lomé.
- Le 14 Décembre 2022, l'ASOZOF a pris part à la journée de l'Agence de Promotion des Investissements et la Zone Franche (API-ZF), dans la salle de conférence du Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) de Lomé. Elle est placée sous le Thème : « De la SAZOF à l'API-ZF »
- Le 21 Décembre 2022, l'ASOZOF a participé à la cérémonie officielle d'ouverture de la 37<sup>ème</sup> Grande Quinzaine Commerciale de Lomé.
- Le 29 Décembre 2022, l'ASOZOF a participé au point de presse sur les activités menées par l'Autorité Nationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (ANIAC-TOGO) au cours de l'année 2022. La séance s'est déroulée au siège de ladite institution.

## V) FORMATION

- Du 9 au 10 juin 2022, à l'invitation de Mme. la Ministre de la Promotion de l'Investissement, les directeurs des ressources humaines et chefs de personnel des entreprises de zone franche ont pris part à une formation dans la salle de conférence de la SAZOF. Consacrée au genre, elle vise la promotion équitable des hommes et des femmes dans la construction du développement durable au sein de tout programme gouvernemental.
- Du 24 octobre au 4 novembre 2022, certains cadres des entreprises de la Zone Franche ont participé à une formation en Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). La formation s'est déroulée au siège du CNP.
- Du 28 Novembre au 02 Décembre 2022, l'ASOZOF a pris part à une formation organisée par le Conseil National du Patronat (CNP) Togo et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à l'hôtel Concorde. Elle avait pour thème : « les Objectifs

de Développement Durable (ODD) et la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ».

## **VI) ŒUVRES SOCIALES**

Au cours de l'année 2022, la société CAJOU ESPOIR située à Tchamba, à 375 km au nord de Lomé, et ayant pour objet la transformation des noix de cajou exportés sur le marché américain, a distribué 600 vélos à ses travailleurs, surtout aux femmes, afin de leur faciliter le déplacement. Dans la même dynamique, des garderies ont été construites pour accueillir les enfants du personnel occupé à l'usine. Un centre de santé a été également bâti pour dispenser des soins de premiers secours, et pratiquer des activités de prévention, de diagnostics et de soins au sein du centre.

## **CONCLUSION**

L'année 2022 qui est considérée comme celle de la reprise économique après les années Covid, a connu quelques soubresauts, notamment la flambée des coûts des matières premières en lien avec la guerre russo-ukrainienne, et les revendications syndicales pour tenir compte de la vie chère. Malgré ces difficultés, les opérateurs économiques ont fait preuve de caractère en témoignant de la solidarité envers les travailleurs par l'octroi de la prime « vie chère » et le non licenciement pour motif économique. La paix sociale est à ce prix !